

1^{er} juin 2007

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

GENERALE DE SANTE

(Eurolist)

Par courrier du 31 mai 2007, le concert constitué de (i) la société de droit italien Mediobanca SpA (1) (sise Piazzetta Enrico Cuccia 1, 20121 Milan, Italie), (ii) la société de droit italien DeA Capital SpA (2) (sise Via Borgonuovo, 24, 20121 Milan, Italie), (iii) le Docteur Antonino Ligresti et les trois sociétés qu'il contrôle, la société de droit italien Santé Holdings Srl (sise Via Scarlatti n°31, 20124 Milan, Italie), la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Santé Sàrl (sise 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg) et la société par actions simplifiée Santé Développement Europe SAS (sise 96 avenue d'Iéna, 75116 Paris), a déclaré avoir franchi en hausse, le 24 mai 2007, les seuils de 2/3 du capital et des droits de vote de la société GENERALE DE SANTE et détenir 43 704 839 actions représentant autant de droits de vote GENERALE DE SANTE, soit 79,84% du capital et des droits de vote de cette société (3).

La participation du concert (4) est ainsi répartie :

	actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Santé Sàrl	13 416 373	24,51
Santé Développement Europe SAS	30 288 466	55,33
Santé Holdings S.r.l.	0	0
Dr Ligresti	0	0
DeA Capital	0	0
Mediobanca	0	0
Total de concert	43 704 839	79,84

Par ailleurs, Santé Développement Europe SAS a déclaré avoir franchi en hausse, le 25 mai 2007, à titre individuel, les seuils de 50% du capital et des droits de vote de GENERALE DE SANTE.

Ces franchissements de seuils résultent des achats d'actions GENERALE DE SANTE effectués par Santé Développement Europe SAS dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée qu'elle a initiée (5).

-
- (1) Société contrôlée par un groupe d'actionnaires stables liés par un pacte d'actionnaires qui détenaient au 3 avril 2007 environ 52,7% du capital.
 - (2) Contrôlée à 51,49% par De Agostini SpA, contrôlée au plus haut niveau par les familles Boroli et Drago.
 - (3) Sur la base d'un capital composé de 54 737 084 actions représentant autant de droits de vote.
 - (4) Le concert est décrit notamment dans D&I 207C0716 du 23 avril 2007.

(5) Cf. notamment D&I 207C0828 du 9 mai 2007 et 207C1000 du 29 mai 2007.